

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

La vie de famille

« La vie de famille, disait dernièrement Monseigneur l'évêque d'Annecy, est la première condition de l'honnêteté et du bonheur. Les peuples heureux et chez qui tout prospère sont ceux où l'on respecte, où l'on aime la vie de famille, les peuples qui dégèrent, qui vont se perdre, sont ceux où l'on ne connaît plus les joies de la famille. Si un jeune homme met son bonheur à demeurer auprès de ses parents, s'il se trouve bien dans la maison où il a été élevé, augurez bien de l'avenir de ce jeune homme. Si cet autre, dès l'âge de seize ou dix sept ans, aime à échapper à la famille, s'il recherche la compagnie des jeunes gens plus âgés que lui; s'il dédaigne la maison de ses parents et les laisse seuls, les jours de repos, pour passer de longues heures au café ou à l'auberge, n'attendez rien de bon pour ce pauvre enfant. Pendant la première partie de sa vie, il n'aura jamais une seule joie véritable. Plus tard, lorsqu'il se sera établi, il ne saura point diriger sa maison et élever ses enfants. La vieillesse viendra avec toutes ses infirmités, toutes ses tristesses; il sera seul, abandonné.

Monseigneur Racine évêque de Sherbrooke

Mgr Antoine Racine est décédé, le 17 du mois courant, après quelques jours de maladie seulement.

Né le 26 janvier 1822, à Saint-Ambroise, comté de Québec, le futur évêque laissa entrevoir dès ses jeunes années les remarquables qualités de son intelligence et de son cœur. Après un brillant cours classique au Petit Séminaire de Québec, il fit son Grand Séminaire, fut ordonné prêtre à Québec, le 12 septembre 1844, et nommé immédiatement vicaire à la Malbaie.

En 1849, il fut chargé des missions de Saint-Louis de Bland-

ford, de Bulstrode et de Stanfold ; en 1852, il devenait curé de Saint-Joseph de la Beauce, et, en 1853, il était promu à la desserte de Saint-Jean-Baptiste de Québec, poste qu'il a occupé jusqu'à l'automne de 1874, date de son élévation à l'épiscopat.

On peut résumer en deux mots la carrière si bien remplie de Mgr Racine : il a été, du commencement à la fin, le champion des intérêts religieux et nationaux de ses compatriotes. Doué d'une activité fébrile, orateur et écrivain distingué, il ne se cantonna pas dans l'exercice exclusif du ministère, mais il fut aussi un homme de lutte, et prit part à presque toutes les grandes campagnes qui ont eu lieu depuis quarante ans.

Mgr Racine laisse à son successeur un diocèse parfaitement organisé, et dont la transformation témoigne hautement des talents administratifs dont il a fait preuve, du reste, dans toutes les positions qu'il a occupées. Lorsqu'il est arrivé à Sherbrooke, en 1874, tout était à créer, pour ainsi dire. Ce nouveau diocèse ne comptait qu'une seule église, passable et 28 prêtres en tout. Depuis, le nombre des prêtres a triplé, celui des églises et chapelles a presque doublé, un monastère d'Ursulines a été fondé à Stanstead, le séminaire diocésain est sur un excellent pied, la ville a été dotée d'un hôpital, et les écoles ont été multipliées.

Il est mort debout, en quelque sorte, comme son frère, le premier évêque de Chicoutimi, et il a fait preuve de la même énergie jusqu'au dernier moment. Quelques minutes à peine avant de rendre le dernier soupir, dit-on, il voulut encore se lever et marcher, mais cette fois la volonté commanda en vain un corps qui n'avait plus qu'un souffle de vie.

Les funérailles du regretté prélat ont eu lieu mardi de cette semaine, dans la cathédrale de Sherbrooke, au milieu d'un immense concours d'évêques, de prêtres et de laïques.

Les ennemis de la Foi

Qui nie l'existence de Dieu ?—Ceux qui ne peuvent entendre prononcer son nom sans laisser voir la terreur que ce nom leur inspire. Et ceux qui ont peur de Dieu, que sont-ils ? Ce sont ces êtres qui tremblent et se cachent à la vue du gendarme.

Qui se révolte contre le dogme des châtements éternels ?—Ceux qui, par leur audace et leurs excès, en démontrent le plus la nécessité et qui auraient besoin que ces châtements n'existasent pas.

Qui reproche à la religion de rabaisser l'homme?—Ceux qui revendiquent le singe pour père—l'animal pour frère—le hasard pour maître—les plus criminelles passions pour règle—le néant pour destinée.

Qui parle continuellement de progrès?—Ceux qui voudraient nous ramener au paganisme en exaltant ses tyrannies, ses folies et ses turpitudes et mettent sous les yeux de la jeunesse des spectacles que les païens eux-mêmes refusaient d'offrir à leurs enfants.

Qui accuse l'Eglise, institutrice des nations, inspiratrice des arts, civilisatrice du monde, d'être l'ennemie des lumières?—Ceux qui, par tous les moyens en leur pouvoir, par la ruse, la calomnie, par la force, l'empêchent de se montrer, de parler, de se vouer à l'éducation.

Qui réclame à grands cris la diffusion sans mesure de la science?—Ceux qui, remplis d'orgueil, prétendent tout savoir et être les seuls à savoir, et repoussent tout autre enseignement que le leur; comme si, en dehors de ce qu'ils voient, il n'y avait plus rien de vrai, d'utile, de réel.

Qui parle sans cesse de dévouement au peuple et s'apitoie, dans ses livres, sur les déshérités?—Ceux qui mettent toutes sortes d'obstacles aux œuvres de charité instituées par l'Eglise pour le soulagement des misères et ne se refusent pour eux-mêmes aucune des jouissances de la vie.

Qui repousse l'Eglise, l'accusant de rapetisser l'esprit parce qu'elle impose des pratiques qu'ils appellent ridicules?—Ceux qui en secret, consultent des somnambules, n'osent rester à une table de treize convives, et ne commenceraient jamais un travail le vendredi.

Qui va redisant partout que toutes les religions sont bonnes?—Ceux qui n'en pratiquent aucune, et qui tolèrent tous les cultes, poursuivent de leur haine la religion catholique, parce que c'est la seule qui ne peut approuver leur vie sensuelle.

Qui sont en général les plus acharnés contre l'Eglise?—Les ignorants qui n'ont jamais étudié la religion et qui la combattent sans savoir ce qu'ils attaquent, s'appuyant ou sur des doctrines qui ne sont pas celles de l'Eglise ou sur des faits qu'on a dénaturés. Un peu de catéchisme, de philosophie ou d'histoire les aiderait à raisonner plus juste; et c'est pour eux que Pascal disait: Qu'ils apprennent au moins la religion qu'ils combattent, avant de la combattre.—Les orgueilleux qui, ne voulant jamais soumettre leur jugement, prétendent ne croire que ce qu'ils

voient, et regardent avec dédain ceux qui admettent les dogmes de la religion.—Les *sensuels* qui veulent jouir sans entraves.—Les *voleurs* plus ou moins déguisés qui ne veulent pas restituer. Les *lâches* et les *sots* qui craignent la moquerie ou n'osent pas agir autrement que les autres.—*Semaine de Marseille.*

S. G. Mgr N.A. Gallagher, évêque de Galveston

Né à Temperanceville, Ohio, le 19 février 1846 ; ordonné prêtre en 1868, après avoir fait son cours théologique au collège du Mont Sainte-Marie ; vicaire à l'église Saint-Patrice de la capitale pendant trois ans ; supérieur du séminaire de Saint-Louis près de Columbus en 1871 ; curé de Saint-Patrice d'Austin et vicaire général quelques années après ; sacré évêque en 1882 et nommé administrateur du diocèse de Galveston, puis évêque titulaire de ce diocèse en 1892.

Ce diocèse érigé en 1847, comprend la plus grande partie du Texas, et compte 27 prêtres séculiers, 12 réguliers, 56 églises et chapelles et une population catholique estimée à 30,000.

Le premier évêque de Galveston a été Mgr Odin, vicaire apostolique du Texas en 1842, transféré à Galveston en 1847, et à la Nouvelle-Orléans en 1861. Il est décédé en France, en 1870. Le second a été Mgr Dubois, consacré en 1862, démissionnaire en 1881, et auquel Mgr Gallagher succéda en 1882, à titre d'administrateur, et en 1892 comme évêque titulaire du diocèse.

Martyre des deux familles Minami et Taketa, à Yatsushiro, Japon. (1)

C'était en 1603. Le prince Kato Kiyomasa gouvernait la province du Higo, et faisait sa résidence au chef-lieu Kumamoto. Il y avait sur son territoire, une ville nommée Yatsushiro, presque toute chrétienne. Voulant y abolir notre sainte Religion, il commanda à un des gouverneurs, appelé Kâkuzayemon, de faire comparaitre devant un bonze qu'il lui envoya, les principaux gentilshommes chrétiens, et de les obliger à recevoir l'imposition du livre bouddhique *Hokkekiyo*, en signe qu'ils croyaient ce qui y était contenu, avec ordre de faire mourir ceux qui refuseraient d'obéir.

Parmi ces gentilshommes, il y en avait deux d'une grande qualité et d'un mérite distingué. Le premier s'appelait Jean Minami ; l'autre avait nom Simon Taketa.

(1) Le Saint-Siège n'ayant point encore prononcé de jugement au sujet des confesseurs de la foi dont il s'agit ici, les mots *saint* et *martyr* ne doivent pas être pris dans le sens canonique et officiel de l'église, mais dans le sens purement vulgaire.

Simon était un chrétien admirable : baptisé depuis dix ans, il avait avec le baptême reçu des lumières si éminentes et une si rare intelligence des vérités divines, que dans les lieux où il avait résidé, tout le monde le considérait comme un modèle incomparable de toutes-les-vertus.

Le gouverneur qui était son intime ami, fit tout son possible pour tirer de lui quelque marque d'obéissance aux volontés du prince. Il lui proposa trois expédients, dont l'un suffisait pour lui sauver la vie. Le premier était qu'il souffrit qu'un autre reçût en son nom l'imposition du livre. Le second qu'il trouvât bon que le bonze allât pendant la nuit chez lui, ou chez quelqu'un des gouverneurs de la ville, et qu'on fit la cérémonie en secret. Le troisième, qu'il allât lui-même visiter le bonze, et lui fit quelque présent, à la mode du pays, sans lui parler de religion.

Quelques chrétiens jugèrent que ce dernier expédient ne renfermait rien de contraire à la loi de Dieu, et qu'on pouvait le suivre en sûreté de conscience. Mais Simon ne voulut point adhérer à leur sentiment, disant que toute sorte de soumission rendue à Kato Kiyomasa était illicite et criminelle, puisqu'il ne tendait par là qu'à ruiner la religion chrétienne et à établir celle des bonzes.

Jean montra la même fermeté. Il avait dit aux émissaires du juge : « Vous m'arracheriez les vingt ongles des pieds et des mains, et vous me couperiez en mille pièces, en commençant par les pieds et en finissant par la tête, soyez persuadé que je ne changerais point. »

Kakuzayemon désespérant de vaincre les serviteurs de Dieu, se rendit à Kumamoto pour informer le prince de l'état des choses, et l'apaiser, s'il était possible.

Pendant son absence, des soldats envoyés par un des gouverneurs de la ville, prirent Jean par force et l'emportèrent chez le bonze pour lui faire imposer le livre. Madeleine, sa femme, le suivit, criant tout haut : « Prenez garde de consentir, dans la maison du bonze, à ce que le livre soit mis sur votre tête ; en un tel cas, je m'exilerais sur l'heure et me séparerais de vous, en vous désavouant à jamais pour mon mari. » Mais Jean n'avait pas besoin de ces encouragements. Un des gouverneurs, nommé Yasuda Jensuke, lui conseillant de ne point manquer de respect au bonze, il lui répondit qu'il préférerait cent fois souiller d'excréments sa tête que d'y souffrir le livre idolâtrique. Lorsqu'on fut arrivé, le bonze monta sur une espèce de trône, et voulut mettre le *Hokkekiyo* sur la tête de Jean. Ce brave gentil homme, qu'on tenait comme lié et garotté, ne pouvant faire autre chose, cracha deux fois sur le livre ; et comme il voulait protester contre la violence qu'on lui faisait, on lui ferma la bouche.

Un serviteur principal de Kakuzayemon, croyant que Jean était de lui-même allé chez le bonze, vint l'en féliciter. *En vérité*, lui dit le confesseur de la foi, « vous êtes un ange envoyé du ciel, afin de bien connaître et de publier partout que je n'ai pas fléchi. On m'a porté malgré moi chez le bonze ; mais je ne lui ai rendu aucun honneur, ni au *Hokkekiyo* qu'il m'a présenté. Je suis chrétien, et je veux mourir chrétien ; je vous prie de le faire savoir à votre maître. » Le serviteur ne manqua pas d'écrire sur l'heure même à Kakuzayemon, et de l'informer de tout ce qui s'était passé. Jean craignant qu'il ne dissimulât la vérité, lui écrivit aussi lui-même, et lui fit entendre qu'il n'y avait rien au monde qui pût le faire changer de religion.

Kakuzayemon ayant informé Kato Kiyomasa de la résolution de Jean et

de Simon, le prince transporté de fureur, ordonna de leur trancher la tête, et de crucifier les personnes de leurs familles.

Ces dernières devaient être mises à mort à Yatsushiro même ; Jean et Simon devaient être conduits à Kumamoto pour y être suppliciés. Mais le gouverneur qui voulait éviter à son ami Simon l'affront d'une exécution publique, dit au prince : « Il m'est facile de me saisir de Jean ; mais Simon n'est pas un homme à se laisser prendre. Il vendra chèrement sa vie, et nous y perdrons beaucoup de monde. Ne vaut-il pas mieux le surprendre et le faire mourir à Yatsushiro ? » Le prince y consentit, et on ne fit venir que Jean à Kumamoto.

Aussitôt qu'il y fut arrivé, le gouverneur lui dit : Je vous ai envoyé chercher, pour vous dire que Kato Kiyomasa trouve fort mauvais que vous n'ayez pas suivi son conseil, ni obéi à ses commandements. Vous savez l'intérêt que je prends à votre conservation et à celle de votre famille. Je vous prie de faire réflexion sur les malheurs que vous allez attirer sur vous, et ne me donnez pas le déplaisir de vous faire sentir jusqu'où va l'indignation du prince. C'est la dernière fois que je vous parle de cette affaire. Donnez-moi je vous en conjure, une réponse favorable, et ne m'obligez pas à vous traiter comme rebelle à votre seigneur. »

Jean après l'avoir remercié des bontés qu'il avait pour lui, répondit : « S'il ne s'agissait que de mes biens et de ma vie, je les perdrais volontiers pour le service de mon prince ; mais comme il s'agit du salut de mon âme, et qu'on veut m'obliger à renier ma Religion, je vous déclare que je ne puis faire ce que vous désirez de moi, et que mille morts ne me feront point trahir ma conscience. Je vous apporte ma tête pour gage de fidélité et de la résolution où je suis de mourir chrétien. »

Cette réponse ne plut pas à Kakuzayemon. Cependant il l'invita à dîner, espérant pendant le repas de gagner quelque chose sur son esprit. Mais ce fut en vain ; car il le trouva toujours inébranlable. Après le repas, il lui dit : « Je ne vous ai point encore déclaré nettement les volontés du prince ; mais je vous fais savoir à présent, que si vous persistez dans votre entêtement, vous allez perdre la vie, vous, votre femme et votre fils. » Le gentil-homme, sans s'étonner, lui répondit que c'était ce qu'il désirait passionnément, qu'il connaissait le courage de sa femme et de son fils, et que c'était la plus agréable nouvelle qu'on leur pût porter.

On le mena alors dans une grande salle, on lui commanda en entrant, de quitter son épée. Il obéit et la donna à un de ses pages. Etant passé plus avant, il rencontra trois soldats, qu'il vit bien n'être là que pour lui ôter la vie. Comme il s'arrêtait, deux autres sortirent de derrière une tapisserie, l'épée en main. Jean se mit aussitôt à genoux, leur tendit le cou, et prononçant les saints noms de Jésus et de Marie, reçut quatre coups qui lui abattirent la tête. C'était le 8 décembre 1603, fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame.

La mort de Jean Minsai fut suivie de celle de Simon Taketa. Kakuzayemon, avant de partir de Yatsushiro pour aller informer le prince, avait fait les derniers efforts pour tirer de lui quelque marque d'obéissance, car c'était comme j'ai dit, son meilleur ami, et sa vie lui était aussi chère que la sienne. Il était donc allé chez lui, où il l'avait trouvé avec sa mère s'entretenant du martyre. A peine fut-il entré, que saisi de douleur, il se mit à pleurer, sans lui pouvoir dire une seule parole. Simon attendri par ses larmes, ne put retenir

lésiennes, et ils demeurèrent quelque temps en cet état, sans se pouvoir parler que par leurs gémissements et leurs sanglots. Enfin Kakuzayemon ayant fait effort sur son esprit, s'adressa à la mère de Simon, et lui dit : « Je m'en vais à Kumamoto, pour informer le prince selon le devoir de ma charge. Puisque votre fils ne veut pas suivre le conseil du meilleur de ses amis, vous qui êtes sa mère, et qui avez toujours passé pour une dame sage et prudente, commandez-lui de donner quelque marque de soumission. Vous voyez qu'il y va de sa vie, et de celle de sa famille. Conservez-lui cette vie que vous lui avez donnée, conservez la vôtre et celle de sa femme, et ne m'obligez pas à tremper mes mains dans le sang de celui que j'aime plus que moi-même. »

La mère de Simon se sentit un peu attendrie par ce discours. Cependant s'élevant au-dessus d'elle-même, et réprimant tous les sentiments de la nature, elle lui répondit fort sagement : « S'il ne s'agissait que des affaires de la terre, on ne pourrait pas suivre de meilleur conseil que le vôtre. Mais comme il s'agit de perdre ou de gagner des biens éternels, il n'y aurait pas de prudence à préférer une vie misérable qu'il faut perdre bientôt, à une vie heureuse qui ne finira jamais. J'envie le bonheur de mon fils, et je m'estimerais la plus fortunée de toutes les mères, si je pouvais lui tenir compagnie. »

Kakuzayemon qui ne s'attendait pas à une telle réponse, entra dans une grande colère, et dit : « Femme, qui donc êtes-vous ? Etes-vous un démon, ou bien une bête fauve ? Dites-le moi, qui êtes-vous ? » Et il la menaça de la rendre esclave. Elle s'écria : « Plut à Dieu que je fusse pendant ma vie entière au service des pauvres, employée à laver les plaies des lépreux pour l'amour de Jésus-Christ ! » Kakuzayemon s'adressant alors à Simon, lui dit qu'il allait trouver le prince, et qu'il l'informerait de l'état des choses.

Nous avons dit que Kato Kiyomasa l'avait condamné à perdre la tête, et que le gouverneur fit en sorte qu'il ne fut pas exécuté à Kumamoto.

Le même jour que Jean fut mis à mort, Kakuzayemon partit sur le soir de Kumamoto, et arriva vers minuit à Yatsushiro. Il envoya immédiatement chercher Yoshikawa, homme de qualité, et lui dit : « Sachez que le prince a condamné à mort Simon Taketa. Vous êtes son parent et son ami ; c'est pour cela que vous lui couperez la tête dans sa maison. Portez-lui cette lettre qui contient l'arrêt de sa condamnation, et le traitez avec toute l'honnêteté possible. Ne manquez pas d'exécuter les volontés du prince. »

Yoshikawa ayant reçu cet ordre, se transporta sur l'heure même chez Simon, et trouvant les portes fermées parce qu'il était nuit, il frappa si longtemps qu'elles lui furent ouvertes. Il trouva le confesseur de la foi en prières ; et après lui avoir fait la révérence, il lui témoigna la douleur qu'il avait d'être chargé d'une commission fâcheuse ; sur quoi il lui présenta la lettre du gouverneur. Simon l'ayant lue, lui dit transporté de joie : « Vous ne pouviez pas m'apporter une meilleure nouvelle. Voulez-vous me donner un peu de temps pour me préparer à la mort ? » Yoshikawa lui ayant accordé ce qu'il désirait, il entra dans une autre chambre, où il se prosterna devant une image de Notre Seigneur couronné d'épines. Après avoir été quelque temps en prières, il passa dans une autre chambre, où sa mère et sa femme reposaient, et leur fit part de la bonne nouvelle qu'il venait de recevoir.

Ces généreuses chrétiennes qui étaient préparées à ce coup, n'en parurent pas étonnées, mais se levant aussitôt commandèrent à leurs domestiques de

chauffer de l'eau et d'apprêter le bain pour donner à laver à Simon (c'est une cérémonie que les Japonais observent, lorsqu'ils sont invités à un festin) :

Cependant comme il savait que ses biens seraient confisqués, de peur qu'on n'accusât ses serviteurs d'avoir soustrait quelque chose, il dressa l'inventaire de tout son mobilier, et l'attacha à la porte de chaque chambre. Puis ayant pris son bain, et s'étant revêtu de ses plus riches habits, comme s'il allait aux noces, il prit congé de sa mère, de sa femme, et de tous ses valets à qui il fit un présent considérable et donna de bons avis.

A ce dernier adieu, sa mère et sa femme avec tous les serviteurs, vaincus par la douleur, versèrent des larmes en abondance, et poussèrent des sanglots qui lui perçaient le cœur. « Quoi donc, leur dit-il, est-ce là prendre part à mon bonheur ? M'enviez-vous la couronne du martyr ? Où est votre foi ? Où est votre vertu, et cette constance chrétienne que vous avez fait paraître jusqu'à présent ? » Ces paroles les remirent un peu, principalement sa femme, qui avait nom Agnès. Cette belle et noble dame se jetant à ses genoux, le pria instamment de lui couper les cheveux : « De peur, disait-elle, qui si je vis après vous, on ne croie que je veux me remarier. » Simon, s'en voulant excuser, lui dit que cela n'était pas nécessaire, et qu'après sa mort, elle serait libre de prendre tel parti qu'elle voudrait. « O mon seigneur, s'écria Agnès je n'aurai jamais d'autre époux que vous ; j'en fais vœu devant Dieu ; et je ne me leverai point que vous ne m'ayez accordé la grâce que je vous demande. » La mère de Simon dont la vertu égalait celle des Felicités et des Symphoroses, voyant sa belle-fille déterminée à se consacrer à Dieu, pria son fils de faire ce qu'elle désirait. Il le fit pour lui obéir, et coupa les cheveux d'Agnès.

Après cela il demanda à Yoshikawa de faire venir les trois *Jihiyaku*, ou officiers de charité, Joachim, Jean et Michel, afin qu'il eût la consolation de les voir avant de mourir. Cette grâce lui fut encore accordée. Dès qu'ils furent entrés, il leur dit avec un visage souriant : « Mes frères, ne suis-je pas heureux de pouvoir être martyr de Jésus-Christ ? Qu'ai-je fait pour mériter cette grâce ? Que puis-je faire ou souffrir pour reconnaître un si grand bienfait ? — Oui, répondit Joachim, vous êtes bien heureux. Nous vous supplions de prier Dieu, quand vous serez arrivé au ciel, de nous accorder le même bonheur. — Je le ferai volontiers, répliqua Simon, et il est probable que vous ne tarderez pas longtemps à me suivre.

Tous alors, Simon et les *Jihiyaku*, les deux femmes et les serviteurs, se mirent à genoux, et on récita ensemble le *Confiteor*, trois *Pater* et trois *Ave*. Après ces prières vocales, Simon demeura quelque temps dans le silence, s'entretenant intérieurement avec Dieu. Puis ayant fait allumer des cierges et apporter l'image du Sauveur dont nous avons parlé, il prit sa mère d'une main et sa femme de l'autre, et leur dit : « Je vous dis adieu pour la dernière fois. Je ne vous verrai plus dans ce monde ; mais j'espère bientôt vous revoir dans l'autre. Je marche le premier pour vous frayer un chemin. Je prierai Dieu de vous accorder le même bonheur, et de vous appeler au plus tôt à son Paradis. » Il leur dit plusieurs fois qu'elles le suivraient bientôt, sans que jusqu'alors on eût entendu dire que le prince les avait condamnées à mort.

Ces vertueuses femmes faisant triompher la grâce de tous les sentiments de la nature, lui dirent avec un courage héroïque, qu'il n'y avait que cette espérance qui pût adoucir leur douleur, et qu'elles le priaient d'obtenir de Notre-Seigneur la grâce de mourir comme lui.

On s'achemina alors ensemble à la salle où Simon devait être exécuté. Michel marchait le premier, portant une croix de procession, Joachim et Jean étaient à ses côtés, ayant chacun un cierge à la main. Simon suivait vêtu d'une belle et grande robe de soie, tenant sa mère d'une main, et sa femme de l'autre. Après lui, venait Yoshikawa; et les domestiques fermaient cette marche, accablés de tristesse et fondant en larmes.

Dans la salle était suspendue l'image de l'Ecce homo, objet de la dévotion particulière de Simon. Celui-ci se prosterna devant l'image; Michel se plaça vis-à-vis de lui avec la croix, Jean et Joachim avec leurs cierges se mirent aux deux côtés, et les deux femmes un peu en arrière. Tous avec Simon récitèrent encore le *Confiteor*, trois *Pater* et trois *Ave*. A ce moment, un gentilhomme nommé Hishida, qui avait depuis peu de jours renié sa foi, entra brusquement dans la salle, pour dire adieu à Simon, et voyant cet appareil tragique, fut frappé d'un tel étonnement, qu'il demeura quelque temps sans mouvement et sans parole. Simon le voyant, lui exprima qu'il était bien aisé qu'il fût témoin qu'il mourait pour la foi que lui-même avait reniée. Ensuite il donna à sa mère le reliquaire qu'il portait à son cou, et son chapelet à sa femme. Hishida touché de la mort d'un si grand capitaine, se mit alors à jeter de grands cris, à louer sa constance et à déplorer son malheur. « Ne me plaignez point, lui dit Simon, je suis au moment le plus heureux de ma vie. Plaignez plutôt votre propre malheur, puisque votre infidélité vous rend l'objet de la haine de Dieu, et vous précipitera infailliblement dans les enfers. » Hishida confondu par les reproches de son ami et de sa conscience, mais n'osant déclarer ses sentiments devant l'officier de la justice, le pria alors de lui donner un grain de chapelet, pour gage de son amitié. « Si vous me promettez, lui dit Simon, que vous renoncerez au culte des faux dieux, et que vous rentrerez dans le sein de l'Eglise, je vous accorderai ce que vous me demandez. Sans ce-là, je ne le puis pas. » Hishida lui ayant promis qu'il le ferait, il lui donna le grain qui lui restait, et se remit en prières, ravi de joie d'avoir fait une si belle conquête avant de mourir.

Le martyr ayant mis ordre à tout, prit congé de la compagnie, et s'étant recommandé à Dieu, abaissa lui-même le collet de sa robe, fit une profonde révérence à l'image du Sauveur, touchant le pavé de son front, puis s'étant relevé, prononça les Saints Noms de Jésus et de Marie, et s'offrit à l'exécuteur, qui d'un coup lui abattit la tête. Elle roula auprès de Joachim, qui la prit aussitôt et la porta à la sienne, en signe de vénération. Toute la salle en même temps retentit des cris lamentables que poussaient les assistants. Les deux femmes seules, la mère et l'épouse, paraissaient insensibles.

La mère plaçant la main sur la tête de son fils, lui caressa le visage, et le baisa plusieurs fois en disant : « O quelle tête ! O chère tête ! O bienheureux Simon qui avez été digne de donner votre vie à Celui qui vous a donné la sienne ! Mon Dieu qui avez sacrifié votre fils unique pour mon amour, recevez le sacrifice de mon Fils unique qui vient de s'immoler à votre gloire. »

L'épouse s'avancant à son tour, baisa aussi respectueusement la tête de son cher époux, et lui dit avec beaucoup de tendresse : « Enfin me voilà satisfaite ; j'ai un époux martyr » et qui est maintenant au ciel. O bienheureux Simon ! O glorieux martyr ! qui régnerez maintenant avec Dieu, souvenez-vous de votre épouse désolée, et m'appellez au plus tôt au ciel pour y voir et louer Dieu éternellement avec vous. »

C'est ainsi que mourut Simon Taketa pour la confession de la foi. Il était âgé de 35 ans. Ce martyre eut lieu un peu avant le jour, le 9 décembre 1603.

Jeanne et Agnès se retirèrent dans leur chambre. Hishida étant venu les voir, il les trouva baignées dans leurs larmes, ce qui l'étonna fort. « Quoi ! » leur dit-il, « vous avez vu mourir Simon avec tant de constance, et maintenant qu'il est mort, vous vous abandonnez à la douleur ! » Elles lui répondirent qu'elles ne pleuraient pas sa mort, mais de ce qu'elles étaient encore en vie, et qu'elles appréhendaient de n'être pas jugées dignes de souffrir le martyre Hishida plus surpris qu'auparavant, ne pouvait assez admirer le courage et la vertu de ces deux femmes, et pour les consoler, leur dit qu'elles pourraient bientôt avoir l'accomplissement de leurs désirs, puisque Madeleine, veuve de Jean Minami, était condamnée à mort : « Car vous ne devez pas, » leur dit-il, « vous attendre à être mieux traitées qu'elle. Cette nouvelle les réjouit si fort, qu'elles se mirent aussitôt à genoux pour en remercier Dieu ; et depuis ce temps-là on ne vit aucune marque de tristesse sur leur visage.

Les trois *Jhiyaku* étant allés aussi auprès d'elles, dans l'intention de les consoler, ils les trouvèrent pleines de joie, et elles leur en dirent la cause. Ensuite elles les remercièrent des bons offices qu'ils avaient rendus à Simon, et les conjurèrent de les assister aussi elles-mêmes jusqu'au dernier soupir.

Quand le soleil fut levé, ne doutant pas que ce jour ne fût le dernier de leur vie, elles se mirent en prières, et récitèrent les Litanies de la Sainte Vierge devant une de ses images. Elles étaient si contentes, que les païens qui gardaient le corps de Simon, en étaient dans l'admiration. Mais ce qui les combla de joie, fut que Kokuzayemon leur accorda la grâce qu'elles demandèrent, de mourir avec la vertueuse Madeleine, veuve de Jean Minami, qui était mort le jour précédent pour la foi.

On l'amena chez elles vers le soir, avec un petit enfant de sept à huit ans, nommé Louis, qui était fils du frère aîné de Jean, et qu'il avait adopté parce qu'il n'avait point d'enfant de Madeleine son épouse. Lorsque ces trois femmes se trouvèrent ensemble, elles se félicitèrent réciproquement, en versant des larmes de joies, elles remercièrent Dieu de la grâce qu'il leur faisait, de les vouloir bien recevoir en sacrifice. « Quel bonheur pour nous, s'écrièrent-elles, de mourir sur une croix comme Notre Sauveur ! C'est notre cher Simon, disaient Jeanne et Agnès, qui nous a mérité cette grâce. Et moi, disait Madeleine, j'en suis redevable aux prières de Jean, mon glorieux époux. » Ensuite se tournant vers le petit Louis, qui était condamné à mourir avec elle, elle lui dit : « Mon fils, nous allons au ciel trouver votre père. Quand vous serez en croix, les bras étendus, n'oubliez pas de dire jusqu'à la mort, *Jesus, Maria.* » L'enfant le lui promit ; et Madeleine voyant la résolution de ce petit innocent, le baisa tendrement, et ne put s'empêcher de verser des larmes.

Le gouverneur attendit qu'il fit nuit pour les mener au lieu du supplice, appréhendant quelque tumulte du peuple, si on les faisait mourir en plein jour. Quand tout fut dans le silence, il les fit avertir de se disposer à partir. Elles le firent par quantité de prières, puis sortirent de la maison vêtues de leurs plus belles robes. Agnès pria Joachim de lui porter le tableau de Jésus couronné d'épines, devant lequel son cher Simon était mort.

Elles trouvèrent à la porte trois *norimono* (palanquins dans lesquels les personnes de qualité se font porter par deux hommes). Le gouverneur les avait fait tenir prêts, pour marquer l'honneur qu'il portait à la mère et à la

femme de Simon, son ami, et parce qu'elles étaient toutes trois nobles et fort délicates. Le petit Louis entra dans celui de sa mère. Les trois *Jihyaku* accompagnèrent le cortège, l'un marchait à côté de chaque *norimono*. Lorsqu'on approchait du lieu du supplice, Agnès dit à Jean, qui l'accompagnait : « Jésus mon Sauveur, allant au Calvaire, marchait à pieds tout fatigué qu'il était ; et moi misérable que je suis, je me ferais porter en litière ! » Elle fit beaucoup d'instance pour descendre, mais Jean l'en empêcha, disant que les gardes ne le permettraient jamais, parce que le gouverneur l'avait ainsi ordonné.

La première martyrisée fut Jeanne, mère de Simon. C'était une femme d'un courage et d'une vertu héroïques. Elle le fit bien voir en faisant cette prière aux bourreaux : « Quand mon Sauveur, dit-elle, fut mis en croix, on lui perça les mains et les pieds, et on lui fit souffrir de très cuisantes douleurs. Je désire passionnément l'imiter, autant que je le pourrai. C'est pourquoi, je vous prie de ne me point épargner, mais de me faire sentir toute la rigueur du supplice. Serrez-moi le plus étroitement que vous pourrez les bras et les jambes. Pour le cou, je vous supplie de me le laisser un peu libre, afin que je puisse continuer mes prières, et déclarer mes dernières volontés à mes amis. »

On fit ce qu'elle désirait. Et alors cette femme animée d'un zèle divin, se voyant assise dans la chaire de la vérité, fit un petit discours au peuple qui était accouru en foule pour assister à leur supplice. « Ecoutez, » dit-elle, vous tous ici présents. Vous me voyez dans un état où je ne voudrais pas mentir, puisque je suis sur le point de mourir, et que je m'en vais rendre compte à Dieu de toutes mes actions et de toutes mes paroles. Or je vous proteste en toute sincérité, qu'il n'y a point de foi au monde dans laquelle l'homme puisse se sauver, si ce n'est la chrétienne. C'est pourquoi, je vous prie de tout mon cœur d'ouvrir les yeux à la vérité, et de renoncer au culte de vos faux dieux. Et vous, mes frères et mes sœurs, qui avez reçu le saint Baptême, persévérez dans la foi et que la mort que vous nous voyez souffrir, ne vous épouvante pas. Il n'y a rien de plus doux que de mourir pour celui qui a donné sa vie pour nous. »

Elle voulut continuer son discours. Mais l'officier de la justice, craignant qu'il excitât quelque mouvement dans l'esprit de ceux qui l'entendaient, prit sa lance, et lui en porta un grand coup dans le côté, sans toutefois le percer. La martyre s'écria deux fois : « Le fer n'est pas bien affilé. » Et comme elle prononçait à haute voix, *Jesus, Maria*, l'officier redoublant son coup, lui porta sa lance dans le côté gauche, avec une telle violence, que le fer passa à travers l'épaule droite. Un fleuve de sang s'échappa aussitôt de sa plaie, et son âme bienheureuse s'envola au ciel.—

Ensuite vint le tour de Madeleine, femme de Jean Minami. Comme on l'attachait à la croix très cruellement, elle rendit tout haut de très humbles actions de grâces à Dieu du tourment qu'on lui faisait souffrir. Mais ce n'était rien en comparaison de la douleur qu'elle éprouvait, de voir son petit Louis, qu'on allait faire mourir devant ses yeux. Ce pauvre enfant voyant qu'on liait sa mère, se vint lui-même présenter aux bourreaux, pour être attaché à la croix comme elle. Quelqu'un alors lui cria : « Ne craignez-vous point la mort ? Vous en voilà bien proche. — Non répondit l'enfant, je ne la crains point ; je veux mourir avec ma mère. »

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Onésime, le 30 ; à Saint-Magloire, le premier août ; à Saint-Alexandre, le 2 ; à Saint-Edouard-de-Frampton, le 4.—M. l'abbé Lindsay, l'un des prêtres les plus distingués de l'archidiocèse de Québec, entrera au noviciat des Jésuites, lundi prochain, fête de Saint-Ignace. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans la Compagnie de Jésus, que nous félicitons de cette précieuse acquisition.—L'*Opinion Publique* fondée par M. L. E. Taché, l'automne dernier, a cessé de paraître.—Mgr Bégin est revenu cette semaine de sa tournée pastorale, en parfaite santé.—Le R. P. Lemieux, autrefois du Séminaire de Québec, et maintenant Rédemptoriste, a été nommé recteur à Beauplateau, Belgique.—L'*Aurore*, organe spécial des Canadiens-Français qui ont apostasié, adresse ses félicitations à ceux qui ont fait biffer le mot *catholique* de la constitution de l'alliance des Sociétés Nationales. Le *True Witness* dit que pour être logique, il faudrait rayer également le titre de Saint-Jean-Baptiste.—La *Vérité* entre cette semaine dans sa treizième année d'existence. Nos meilleurs souhaits de prospérité.—Dans une lettre ouverte, M. Fréchette dénonce à un anglais protestant ses coreligionnaires et ses compatriotes.—Nous accusons réception, avec remerciements, du *Souvenir des fêtes du second centenaire de la fondation de l'Hôpital-Général de Québec*.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec a dû adopter une résolution de censure à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il faut que toutes les sociétés nationales en fassent autant, et refusent d'entrer dans la fédération projetée tant que l'ancien règlement n'aura pas été remis en vigueur.—Les journaux annoncent que neuf canadiens-français de Sorel ont apostasié et sont entrés dans la secte des Baptistes.

Rome.—Le R. P. Mauron, supérieur général des Rédemptoristes, est décédé à Rome, le 21 du mois courant. Il était né à Saint-Sylvestre, Fribourg, en Suisse. Après ses études, il est entré en 1837 au noviciat des Rédemptoristes. Ordonné prêtre en mars 1841, il a occupé divers postes dans sa communauté et le 2 mai 1855, ses frères en religion le choisissaient comme général. Depuis lors, il a gouverné la Congrégation des Rédemptoristes.